

Insolite, Quand l'arnaque numérique se tourne vers le courrier papier

Sécurité

Posté par : JulieM

Publié le : 27/10/2009 0:00:00

Le phénomène ne devient connu de tous (enfin on l'espère), vous recevez un mail d'un résident d'un pays d'Afrique qui vous propose 15 ou 20 % d'une somme bloquée sur un compte d'une banque publique bananière et bien voici que maintenant **ces tentatives d'escroquerie dont le Net regorge se font aussi par le courrier postal, attention danger.**

Pour ceux qui suivent l'actualité informatique et plus particulièrement la sécurité informatique, il n'est pas rare de constater sur les Forums que certains internautes innocents se sont faits piéger suite à la réception d'un mail leur promettant une part de gâteau d'une grosse somme d'argent d'un défunt, dont la veuve se fait l'ambassadeur.

C'est ce que l'on appelle les arnaques à l'héritage, mais il y a aussi les arnaques à la Loterie, à la voiture d'occasion, les arnaques à la commande de matériel et promesse de paiement par carte de crédit ou virement bancaire, etc., le but dans tout ça, vous extorquer de l'argent sous le couvert du désœuvrement d'habitants de pays lointains.

Monsieur HOUEGBEY Jean
Agent commercial
Tél : (00229) 97 90 56 21
Fax : (00229) 21 35 26 24
Mail : jhouegbey@yahoo.fr
Cotonou-Bénin

Cotonou, le 19 Octobre 2009

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous solliciter votre haute bienveillance la faveur de bien vouloir m'accorder une relation commerciale qui serait une opportunité pour nous tous.

En effet, j'ai un partenaire qui souhaiterait investir en Europe. IL aimerait avoir votre proposition sur les projets qui puissent générer des rentabilités à l'investissement.

L'argent nécessaire à investir est égale à **VINGT DEUX MILLIONS DE DOLLARS (22 . 000 . 000 US)** disponible actuellement à Cotonou .

Nous désirons travailler avec une personne confiante à qui on peut confier tous ces fonds pour une bonne gérance.

Si vous acceptez de nous aider à faire rentrer les fonds dans votre pays, nous vous destinons sûrement un pourcentage de 15% de la valeur totale, pour diverses dépenses aboutissants à l'installation entière des projets, vous serez aussi notre unique conseiller et également notre seul représentant pour toutes les actions que nous allons introduire en Europe. Dans ce cas nous souhaitons vivement une rencontre au Bénin pour une négociation assurée. Cette rencontre nous permettra sans doute de se familiariser davantage, d'avoir une idée globale et un contrat de partenariat du protocole d'accord sera signé entre les deux parties à Cotonou-Bénin dans le but de vous confier les fonds.

Comme les filtres des solutions de protection deviennent de plus en plus pertinents, voici que les voyous du Net se tournent vers La Poste.

Ainsi en lieu et place d'un courrier électronique, vous recevez une lettre papier en bonne et due forme qui vient du Cotonou-Bénin (notre exemple)

Un agent commercial vous explique que l'un de ses clients souhaitent investir en Europe et vous avez été choisi pour être le commanditaire de ce parfait inconnu qui vous promet 15 % de 22 millions de dollars US, mais il faudra d'abord vous rendre au Bénin (notre exemple) pour assurer la transaction commerciale.

Alors si vous recevez un tel courrier, la seule place qu'il mérite, c'est de finir au broyeur.

Petit conseil au cas ou :

Ne pas répondre à ce type de courrier, même si l'offre provient d'un avocat ou d'une personnalité connue à plus forte raison d'une personne inconnue, car les escrocs sont capables d'usurper n'importe quelle identité. Soyez méfiant et faites preuve de bon sens : si une offre vous paraît trop belle pour être vraie, c'est qu'il s'agit bien évidemment d'une arnaque.

Ne jamais donner ses coordonnées bancaires ou un exemplaire de sa signature (de faux ordres de virements pourraient alors être adressés à votre banque pour vider votre compte).

Ne jamais envoyer d'argent (via Western Union par exemple) au titre de « frais de dossier » préalables, qui se succéderaient en cascade.

Le premier pare-feu contre l'arnaque, c'est vous avec un peu de bon sens, Bill Gates ne vous donnera jamais d'argent et les voyous non plus.

Autres remarques :

Si vous avez communiqué des informations relatives à un compte bancaire : prendre contact immédiatement avec votre banque afin d'éviter qu'elle accepte de faux ordres de virement sur votre compte.

Si vous avez versé de l'argent : déposer plainte en France (police ou gendarmerie). Certes, vous pouvez déposer plainte en Côte d'Ivoire ou dans un autre pays d'Afrique, mais vous exposez alors à des frais de déplacement élevés, alors que la probabilité de récupérer vos fonds est extrêmement faible, pour ne pas dire nulle.

[Plus d'info ici](#)